

RAPPORT d'activités



2015

CHIFFRES
Les chiffres
clés

Page 4

EMPLOI
Garantie
Jeunes

Page 10



CHANTIERS
Insertion et
Patrimoine

Page 12

EMPLOI
Emplois
d'avenir

Page 14



Éditorial

Le mot de la présidente

Une année de transition pour la gouvernance de l'association.

La Mission Locale Sud-Gironde intervient sur cinq communautés de communes qui représentent 87966 habitants.

- CDC du Sud-Gironde
- CDC du Réolais en Sud Gironde
- CDC du Bazadais
- CDC des Coteaux Macariens
- CDC du Sauveterrois

A ce jour, toutes ont pris la compétence qui leur permet de verser une adhésion de fonctionnement à la Mission Locale.

Nous avons donc mis en place un travail collectif, entre le Bureau et la Direction, afin de rédiger les nouveaux statuts, déterminer la composition de la future

gouvernance qui fixe désormais la ligne politique et les orientations de la Mission Locale, ceci en respectant les dispositions des politiques publiques.

Pour répondre au mieux aux besoins des jeunes que nous accueillons, nous avons souhaité une large participation des élus locaux, départementaux, régionaux, ainsi que des services de l'Etat à nos instances. Pour alimenter nos réflexions et nous mettre en action, nous avons coopté les acteurs du territoire (associations, centres de formations, chambres consulaires et représentants du personnel).

C'est par leur participation active et assidue dans les différentes instances et dans la recherche permanente de l'intérêt général de notre grand territoire, que ces nouveaux membres pourront

permettre à la Mission Locale Sud-Gironde, la mise en place de toutes les actions pouvant faciliter l'insertion sociale et professionnelle de nos jeunes.

Martine Cantury



Le territoire de la MLSG



Le mot du directeur

L'année écoulée a vu le nombre de jeunes usagers reçus et accompagnés par la Mission Locale légèrement augmenter avec : **742 premiers accueils et 1880 jeunes en contact.**

Nous constatons une égalité entre les jeunes garçons et les jeunes filles, ce qui révèle, s'il en était besoin, que le chômage des jeunes touche l'ensemble de la population avec malheureusement les moins diplômés d'entre eux, 23% de ces jeunes n'ont pas validé de diplômes.

Au-delà de ce contexte, l'insertion des jeunes les plus fragiles de notre territoire reste problématique tant en regard de l'emploi que de l'accès à l'autonomie.

Notre tissu économique reste encore dans le constat d'une difficulté à sortir de la crise même si dans plusieurs domaines d'activités comme la construction ou la viticulture, les opportunités d'emploi progressent.

Les intentions d'embauches se révèlent plus prégnantes pour 2016 dans les entreprises importantes du territoire qui, pour certaines d'entre elles envisagent des développements d'activités dans les mois qui viennent.

La fin de l'année 2015 a été un tournant particulier pour la Mission Locale qui a

mis en œuvre, à la demande de l'Etat, le dispositif **Garantie jeunes**. Ce sont désormais trois conseillers qui animent cette action particulière, véritable tremplin vers l'insertion des jeunes les plus fragiles et les plus précaires.

Des moyens humains et matériels importants ont été mis au service de cette action. Toutefois, le risque financier pris par la structure n'est pas neutre. En effet, le financement de l'association est directement lié aux résultats de placement de ces jeunes. Or, dans un contexte de l'emploi incertain, avec un niveau d'exigences des employeurs sans cesse renforcé, l'objectif sera vraisemblablement difficile à atteindre.

Les enjeux sont également tournés vers le développement de l'apprentissage. A ce titre, nous avons conclu avec le **CFA agricole de Blanquefort** une convention de partenariat exemplaire dont l'objectif est d'augmenter le nombre d'apprentis sur notre territoire. Cette action est financée par le FSE et la Région ALPC.

L'implantation du nouveau **logiciel Milo** a été quelque peu erratique. Nous espérons du mieux en 2016, en particulier sur l'exploitation des données statistiques indispensables à la gestion de la Mission Locale.



Nous regrettons cependant la disparition du dispositif ANI qui impliquait particulièrement les partenaires sociaux à l'insertion des jeunes 16/25 ans.

Le dispositif **Emplois d'avenir** a pleinement joué son rôle d'intégrateur avec **263 contrats signés** depuis novembre 2012. Nous travaillons actuellement sur la pérennisation de ces emplois.

La collaboration avec le **Conseil Régional**, le **Conseil Départemental** et les **Collectivités Locales** a été déterminante dans le fonctionnement et les orientations de la structure. Elles le seront plus encore demain avec les mutations attendues des organisations territoriales.

Toujours mobilisée, l'équipe des professionnels reste au service des jeunes du Sud-Gironde.

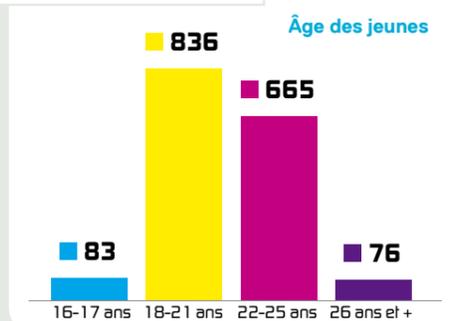
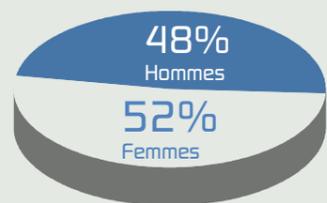
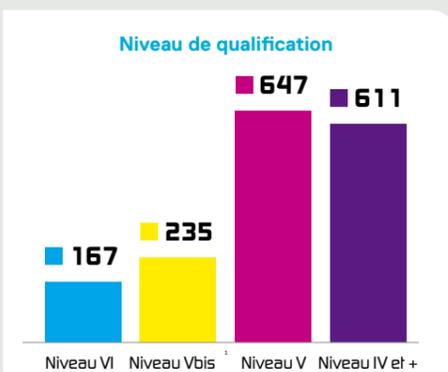
Patrick Sequier

Chiffres clés

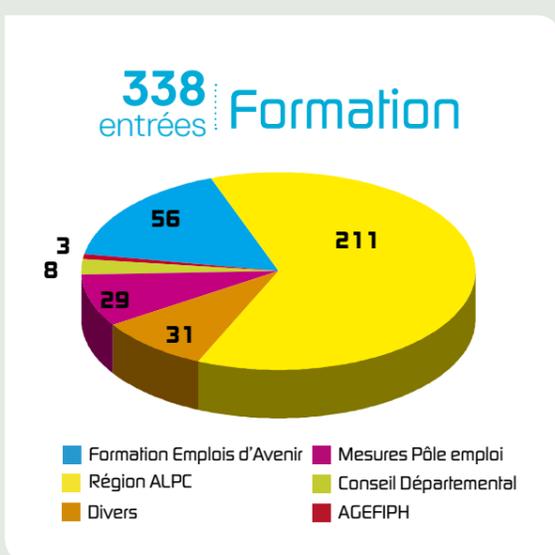
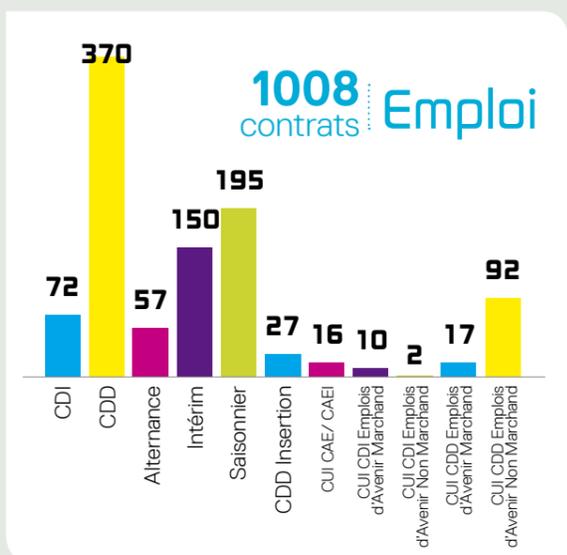
1880
jeunes

1 880 jeunes ont eu une actualité dans l'année, 1 660 jeunes ont bénéficié d'un entretien individuel dont 742 sont venus pour la première fois.

Communautés de communes	Jeunes suivis	dont 1 ^{er} accueil
CdC du Sud-Gironde	640	281
CdC des Côteaux Macariens	188	82
CdC du Réolais en Sud-Gironde	399	194
CdC du Bazadais	254	114
CdC du Sauveterrois	132	60
Hors Zone	47	11
Total	1660	742



→ ENTRÉES DANS LES MESURES



→ OFFRE DE SERVICES ISSUE DE I MILO

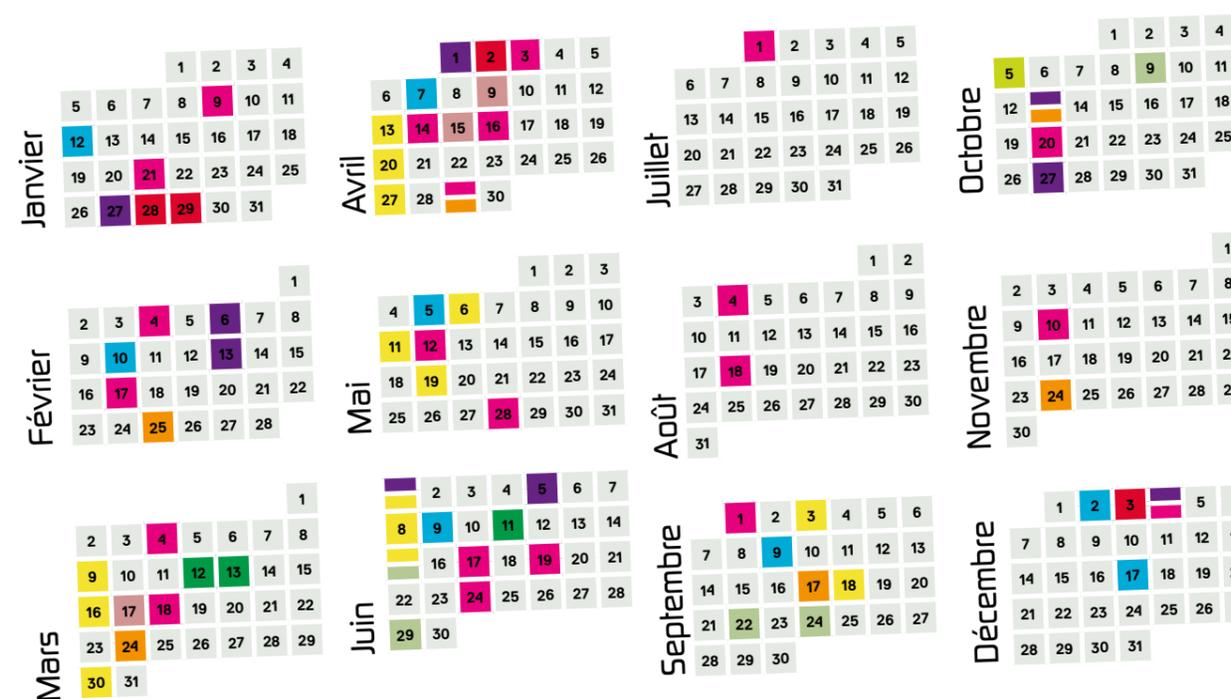
Proposition et ensemble de l'offre de services favorisant l'accès à l'emploi, la formation, le projet professionnel, la citoyenneté, la santé, le logement.

Propositions	Nb de propositions	Nb de jeunes
Accès à l'emploi	6 340	1 315
Formation	2 067	782
Projet professionnel	3 195	1 098
Citoyenneté	691	264
Santé	836	280
Logement	376	228

→ DISPOSITIFS & ACTIONS SPÉCIFIQUES

Dispositifs/Actions	Nombre
CIVIS	151
ANI	15
PPAE	263
RSA	106
FDAJ/CAP'J	46

Calendrier 2015



Atelier TRE → Page 8

Permet aux jeunes de s'outiller au mieux pour leur recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche, etc).

Alternance → Page 6

Atelier, forum, JobDating de l'alternance...

CV audio, Equitation comportementale et simulation d'entretien

Rallyes entreprise

Visites d'entreprises pour découvrir les métiers et les offres qu'elles proposent, permettre un échange entre jeunes et professionnels et faire la promotion des mesures emploi.

Emplois d'avenir / Contrat de Génération → Page 14

Olympiades des métiers / Aquitec → Page 8

Jobs d'été/Jobs dating → Page 8

Informier sur le contrat et l'environnement légal de l'emploi saisonnier, s'informer sur le marché du travail local et les secteurs d'activités en phase de recrutement. Mise en relation des jeunes sur les offres locales par les employeurs eux-mêmes (mini-entretiens de recrutement).

Action partenaire

Action de recrutement
Informier les jeunes pour mieux connaître les contrats en alternance, les métiers accessibles par cette voie afin de proposer des offres locales d'apprentissage.

Autres
Mission Patrimoine, Découverte des métiers, KELJE...

Espace Emploi

En 2015, l'équipe de l'espace emploi a dû s'adapter au départ du conseiller mis à disposition par Pôle emploi, tout en poursuivant son travail de conseil, d'information et d'accompagnement des jeunes vers et dans l'emploi. En parallèle, elle a informé et soutenu les entreprises dans leurs projets de recrutements.

PMSMP

(Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel)

84 périodes de mise en situation en milieu professionnel ont permis aux jeunes de découvrir les métiers, de valider un projet professionnel et/ou de négocier un contrat de travail. Durant ces périodes de stage, les jeunes sont assurés par la Mission Locale en cas d'accident ou de maladie. La durée de l'immersion est en fonction de l'objectif visé.

Fin des contrats d'accompagnement à l'emploi avec périodes d'immersion «CAEI»

En 2015, **9 CUI CAEI** sont arrivés à échéance, et un a été interrompu :

- 3 ont été suivis d'un "Emplois d'avenir"
- 1 suivi d'un contrat d'apprentissage
- 2 ont été suivis d'une formation qualifiante
- 3 ont été suivis d'un CDD
- 1 jeune a mis fin au CAEI pour déménagement

Alternance

Apprentissage : le travail effectué dans le cadre du Contrat d'Objectifs et de Moyens Apprentissage, et des actions mises en place pour la promotion de ce dispositif, a permis **une augmentation significative du nombre de contractualisations.**

101 jeunes ont sollicité la Mission Locale pour une aide à la recherche d'alternance.

Des actions ont été menées pour informer et promouvoir l'apprentissage, en direction de jeunes et des employeurs.

La Mission Locale s'est associée au CDFA de la Gironde dans le cadre du dispositif **@GRO'PASS**. Dispositif globalisé de développement de l'apprentissage agricole comme outil d'insertion des jeunes. @GRO'SAS (premiers pas dans les pépinières de la réussite pour les NEET) a pour objectif d'accroître les effectifs d'apprentis en milieu agricole et viticole, en identifiant et en intégrant l'ensemble des publics du territoire du Sud-Gironde. La Mission Locale Sud-Gironde en collaboration avec le CDFA de La Réole et le CFPPA de Bazas ont pour **objectif la signature de 50 contrats d'apprentissage par des jeunes NEET sur 2015/2016.**

Profil de jeunes NEET = Jeunes ni en emploi, ni en formation, ni scolarisés. Pour atteindre cet objectif ambitieux, la Mission Locale, en collaboration avec le Pôle emploi de Langon, les CFA de Bazas et la Réole, a programmé des actions de recrutement, d'information sur l'alternance, de découverte des métiers agricoles et viticoles, en direction des jeunes et des employeurs.

Actions :

En 2015, **7 actions ont été proposées aux jeunes dans le cadre de l'apprentissage, et deux actions en direction des employeurs.**

Le forum apprentissage du 6 mai aura été une action phare qui a permis à **181 visiteurs, dont 66 jeunes suivis par la Mission Locale**, de rencontrer

directement les chambres consulaires pour s'informer sur l'alternance et les formations. Des employeurs du Sud-Gironde en recherche d'alternants ont également rencontré les jeunes en recherche de contrat.

Pour 2016, le service Espace Emploi de la Mission Locale va se donner les moyens pour accroître le nombre de signatures de contrats d'apprentissage, tout en assurant le reste de sa mission :

- informer les professionnels des modifications des mesures emploi,
- informer les jeunes sur les différents contrats,
- préparer l'entrée en entreprise,
- favoriser la mise en emploi.

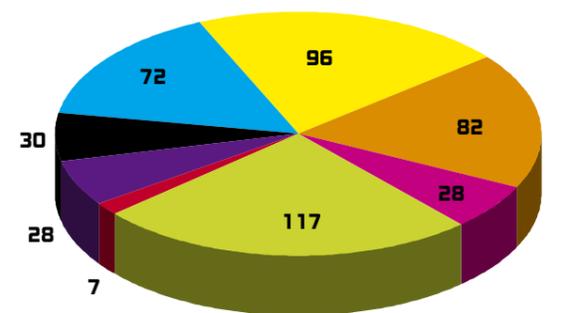
KELJE :

Sous la forme du jeu *Trivial Pursuit*, Kelje a pour objectif de rappeler les principaux droits et devoirs du salarié dans une entreprise. Il est utilisé sur un groupe de 6 à 12 personnes.

Il permet de présenter la recherche d'emploi comme un ensemble de principes et règles à respecter pour l'atteinte de l'accès ou du retour à l'emploi.

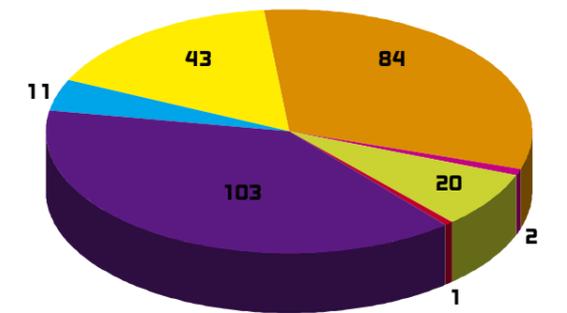
Il permet également d'identifier les comportements facilitants, et les comportements pénalisants une démarche de retour ou d'accès à l'emploi.

Nombre de participants aux actions de l'Espace Emploi



- 72 | Actions apprentissage
- 96 | Ateliers TRE
- 82 | Jobs d'été
- 28 | Ateliers apprentissage
- 7 | Découverte Métiers
- 28 | Kelje
- 30 | Atelier FA/CG
- 117 | Actions Education Nationale

Contrats aidés / Alternance / PMSMP



- 11 | Contrats Professionnalisation
- 43 | Contrats Apprentissage
- 84 | PMSMP
- 2 | Contrats Initiative Emploi
- 103 | Emplois d'avenir
- 1 | Contrat d'accompagnement à l'Emploi avec périodes d'immersion
- 20 | Contrats Accompagnement Emploi

218 jeunes en 2015

LIEU D'HABITATION DU PUBLIC	NOMBRE	POURCENTAGE
Langon	96	44,1 %
Territoire MLSCG	114	52,3 %
Hors zone	8	3,5 %
Total	218	100 %

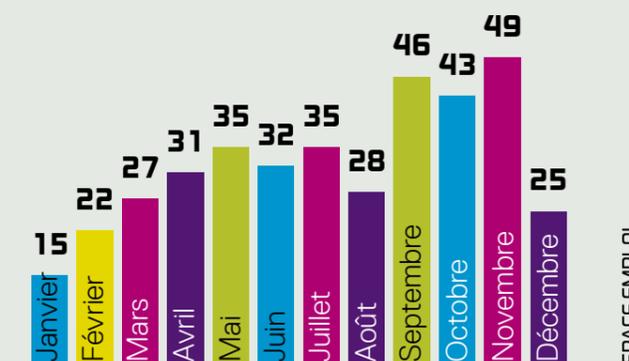
- 87 dossiers de demande de carte Sésame instruits
- 59 dossiers de demande de carte Horizon instruits
- 23 dossiers de demande de Carte Aquitaine Etudiants instruits

point cyb

espace jeune numérique

368 jeunes en 2015

Les jeunes usagers peuvent bénéficier d'un accès internet gratuit pour leurs recherches d'informations et leurs démarches administratives, seuls ou accompagnés par une animatrice qui les guidera dans leurs recherches.



Sac Ados

4
jeunes à
Biscarrosse



Cette opération s'adresse aux jeunes Aquitains âgés de 16 à 25 ans, souhaitant réaliser un premier projet de vacances autonomes (en séjour individuel ou collectif) en France (pour les 16/22 ans) ou en Europe (pour les 18/25 ans) et qui ne pourraient pas le faire sans un accompagnement méthodologique d'une des structures partenaires et/ou d'un soutien financier de la Région ALPC.

Depuis plusieurs années au travers du Point Information Jeunesse, la Mission Locale fait la promotion de ce dispositif et assure l'accompagnement nécessaire à un départ dans de bonnes conditions des jeunes concernés.

En 2015, 4 jeunes sud-girondins ont pu découvrir d'autres horizons.

Ateliers TRE

37
jeunes
participants

11 ateliers TRE ont eu lieu de janvier à juin 2015. 37 jeunes y ont participé.

Ils sont une étape indispensable à la recherche d'emploi.

→ 998 CV dans la Cvthèque. (De janvier à juin 2015)

Jobs Dating de l'animation

7
jeunes
participants

L'objectif de cette manifestation : mettre en relation les directeurs d'ALSH et les jeunes titulaires du BAFA ou en cours de formation. Au-delà de l'objectif principal qui est de trouver un travail pour la saison estivale, c'est un temps privilégié qui permet aux jeunes de travailler l'entretien

d'embauche.

La formule de 7 minutes oblige les participants à aller à l'essentiel.

2 responsables de structure ALSH et 7 jeunes ont répondu présents.

Jobs d'été

Deux journées Jobs d'été ont été organisées en 2015.

32
jeunes
participants



■ Le 9 avril dans les locaux de Pôle emploi.

Cette manifestation était réservée aux demandeurs d'emplois accompagnés par la Mission Locale et aux jeunes suivis Mission Locale. 32 jeunes suivis ML y ont participé. Après une présentation du contexte économique, du droit du travail en matière de travail saisonnier, l'ADEFA, structure partenaire a présenté son offre de service et ses offres d'emplois dans le secteur agricole.

Les personnes ont ensuite participé à un **Job Dating** avec des employeurs potentiels. Entretiens de 7 minutes.

Partenaires : Pôle emploi, ADEFA, Employeurs

Jobs d'été scolaires

59
jeunes
participants

■ Mercredi 15 avril 2015

Cet après-midi était réservé aux jeunes scolarisés. De nombreux jeunes étaient mineurs. Un point a été fait sur le droit du travail et sur la spécificité du territoire Sud-Girondin.

Le principal secteur qui recrute est l'agriculture. L'ADEFA leur a été présentée. De nombreuses offres ont été proposées.

59 jeunes ont participé à cette action.

Aquitech 2015

7
jeunes
participants

7 Jeunes ont participé à la visite du Salon Aquitech le 29 janvier 2015.

Au préalable, un temps de préparation avait été organisé.

Journée Défense et Citoyenneté



La Journée Défense et Citoyenneté (JDC) permet aux jeunes français d'être informés sur leurs droits et devoirs en tant que citoyens ainsi que sur le fonctionnement des institutions.

Cette journée doit être accomplie après le recensement, soit entre le 16^{ème} et le 25^{ème} anniversaire.

Les jeunes sud-girondins sont orientés vers les centres de Bordeaux et Marmande en fonction de leur lieu de résidence. Une convention de partenariat a été signée avec les services de la défense afin de formaliser l'orientation des jeunes repérés en situation d'illettrisme.

Des rendez-vous sont programmés avec ces jeunes afin de leur faire des propositions de formation.

Cette action permet de faire du lien avec des jeunes le plus souvent en situation d'exclusion.

Services civiques

La Mission Locale a été associée aux recrutements de volontaires dans le cadre de services civiques.

Le service civique permet à un jeune de 16 à 25 ans de s'engager sur plusieurs mois (entre 6 et 12 mois) pour réaliser des missions à destination des collectivités.

C'est un moment particulier où il peut recevoir et transmettre des valeurs (diversité, mixité, solidarité, équité, respect, écoute, partage, mémoire, citoyenneté, écologie et développement durable, etc...) et ainsi participer au renforcement du lien social. En contrepartie de cet engagement, le volontaire reçoit une rémunération de 467.34 euros par l'Etat et potentiellement 106.31 euros (en nature ou en espèces) de l'association chapotant sa mission.

Le second recrutement a été organisé par **UnisCité** pour le département de la Gironde, dans le cadre d'un financement européen : trois réunions d'information collective ont été organisées sur Bazas, Langon et La Réole.

Seize jeunes (dont douze connus de la Mission Locale) **ont été recrutés pour commencer un service civique sur le premier semestre 2016 avec diverses collectivités et associations du Sud Gironde.**

Le premier recrutement a concerné **deux jeunes dans le cadre d'un Service Civique International avec l'association ADICHATS** de Villandraut et Palombar au Nord Est du Portugal.

Il s'est déroulé sur six mois :

→ Octobre, novembre et mars à Villandraut : missions de guide animateur pour favoriser la découverte du patrimoine.

→ Décembre, janvier et février au Portugal : missions de valorisation et d'entretien du patrimoine rural, mais également conservation et revitalisation de l'environnement, et aussi la sensibilisation par le biais d'activité d'éducation environnementale.

Si vous souhaitez accueillir un volontaire dans votre structure, vous avez trois possibilités : bénéficier d'un agrément collectif d'une union ou d'une fédération d'associations, accueillir un volontaire mis à disposition par un organisme agréé, ou obtenir vous-même un agrément.



→ La Garantie Jeunes

39
jeunes

La Garantie Jeunes est instituée à titre expérimental sur le département de la Gironde à compter de septembre 2015. La Mission Locale Sud-Gironde a accueilli les premiers participants le 15 septembre et depuis, 3 groupes se sont succédés au rythme d'une cohorte toutes les 5 semaines.

Au cours du dernier quadrimestre, **14 PMSMP ont été initiées, une formation qualifiante effectuée, un contrat "Emplois d'avenir" signé.**

Le travail fait avec ces jeunes s'articule autour de différents points clés, comme le logement, la gestion d'un budget, un repérage des savoirs de bases, mais aussi sur la santé, la mobilité et les techniques de recherche d'emploi.

Différents ateliers sont proposés autour de ces principaux thèmes. Certains sont spécialement conçus pour que les jeunes apprennent à avoir confiance en eux, développent un esprit d'entreprise et aient un regard plus serein sur l'avenir. Ainsi, autour de la création du blason, ils comprennent l'appartenance à un groupe ; avec les compétences fortes, ils renvoient une image plus positive d'eux-mêmes ; avec l'expérience positive, ils prennent conscience du meilleur de leur vécu. Tout est mis en place, par la Mission Locale et ses différents partenaires, pour permettre aux jeunes d'évoluer tant sur le plan personnel que professionnel.

Sur l'ensemble de ces trois premiers groupes, les ateliers les plus plébiscités sont :

→ Le SST (brevet de secouriste du travail organisé par les pompiers) ;

→ L'équitation comportementale

Les jeunes éligibles sont les jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans révolus, qui vivent hors du foyer familial ou au sein du foyer sans soutien financier de leurs parents, qui sont NEET : ni scolarisés, ni en formation, ni en emploi et dont le niveau de ressources est très faible. La majorité du public accueilli est en grande précarité financière et, pour certains, affective. Si la majorité des jeunes vit encore au domicile des parents, certains sont déjà autonomes voire, avec de jeunes enfants à charge.

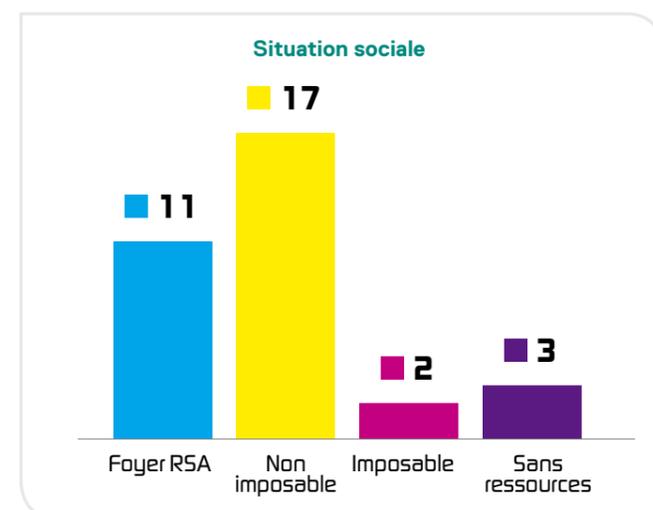
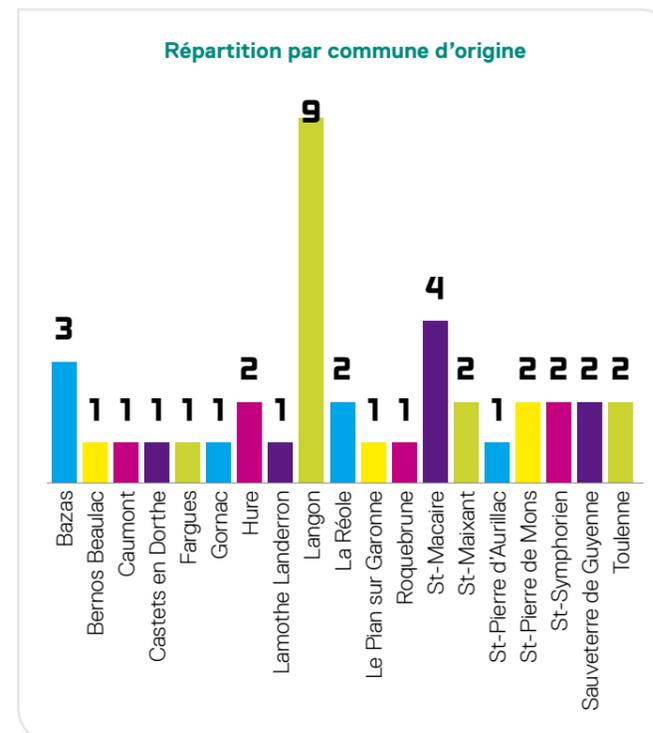
La Garantie Jeunes a pour objet d'amener les jeunes en situation de grande précarité vers l'autonomie par l'organisation d'un parcours dynamique d'accompagnement global social et professionnel, vers et dans l'emploi ou la formation.

Elle consiste, d'une part, en un accompagnement intensif, individuel et collectif, assuré par la Mission Locale, permettant l'accès à une pluralité d'expériences professionnelles et de formation, en vue de faire émerger, de concrétiser ou de consolider un projet professionnel et, d'autre part, en une garantie de ressources.

Tous les jeunes qui ont participé à ce dispositif ont déclaré, à l'issue des 4 semaines d'ateliers collectifs, avoir évolué, repris confiance en eux, fait

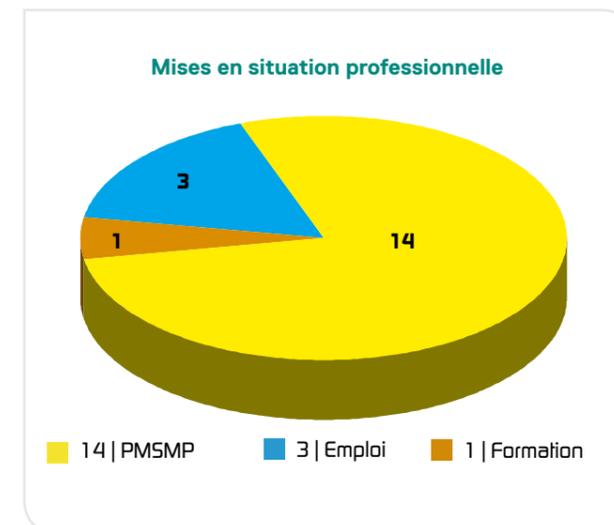
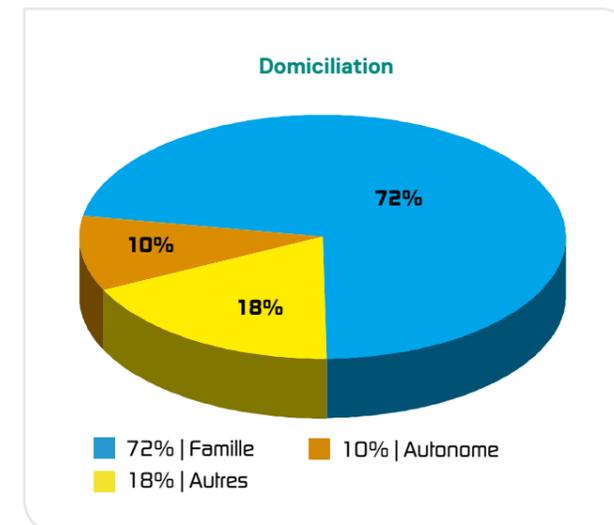
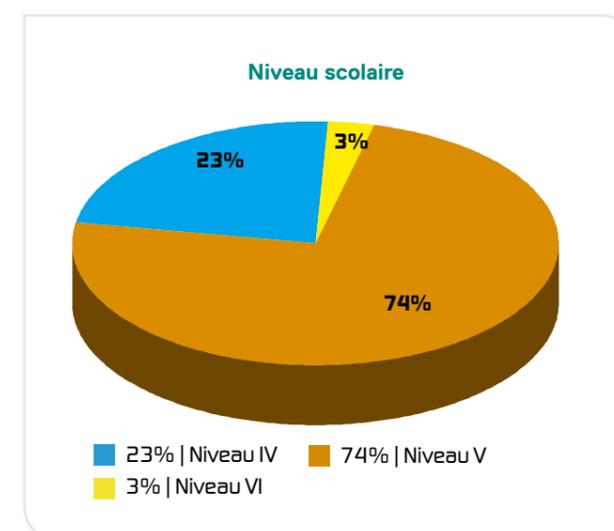


de belles rencontres et se sentir mieux armés et plus sereins pour affronter les difficultés liées à l'insertion tant sociale que professionnelle.



→ Des intervenants d'organismes professionnels choisis pour l'animation de certains ateliers

ATELIERS	OBJECTIFS	ORGANISMES
SST Secouriste du Travail	Brevet de secouriste	Union départementale des sapeurs pompiers
Logement	Droits et obligations locataire/propriétaire	Siphem
Santé	Bilan/Addictions	Resaida - CPAM
Equitation comportementale	Connaissance de soi	Centre équestre Les Philiberts
Découverte des métiers	Connaissance des secteurs d'activités	Aquitaine Cap Métier
Informatique	Connaissance de base	
Emploi	Bassin d'emploi	Pôle emploi



GARANTIE JEUNES



Action Patrimoine Insertion

Action Patrimoine Insertion (API) est une action de découverte des métiers du patrimoine financée par l'Union REMPART.

Ce dispositif a pour objectif de permettre à des jeunes de "découvrir" les métiers du patrimoine et d'inciter des vocations (initiation à des techniques de rénovation du patrimoine : taille de pierre, ferronnerie, verrerie, mosaïque, travail du bois, etc...), mais également de "se découvrir" en favorisant la vie en collectivité (partage de moments quotidiens avec des personnes issues d'autres milieux, d'autres cultures).

Le parcours se déroule en trois étapes : participation à une journée de sensibilisation, puis à une journée de découverte, et enfin orientation vers un chantier bénévole.

En 2015 :

- 6 jeunes ont participé à une réunion de sensibilisation,
- 3 jeunes ont participé à la journée de découverte au Château de Villandraut pour pratiquer la taille de pierre.



Air Contact

Le 25 juin 2015, l'Association Aéronautique en Milieu Scolaire en Aquitaine (AMSA) avec le soutien de l'Association Régionale des Missions Locales d'Aquitaine a mené une action appelée "Missions Locales Air Contact" à destination des jeunes Aquitains (16-25ans) accompagnés en Mission Locale et qui ont un attrait pour le secteur de l'aéronautique ou qui désirent approfondir leurs connaissances dans ce secteur.

La Mission Locale Sud-Gironde en collaboration avec la ML de la Moyenne Garonne a mobilisé 8 jeunes afin de participer à cette expérience unique du premier vol en avion de tourisme. Il s'en est suivi un échange cordial avec les membres de l'aéro-club qui ont pu faire la promotion des métiers de l'aéronautique. La visite d'une entreprise de maintenance aéronautique a clôturé cet après-midi riche en émotions.



La formation professionnelle

190 stagiaires

La Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes s'attache à élever le niveau de qualification des personnes et notamment celui des jeunes les plus éloignés de l'emploi, par la construction de parcours individualisés de formation pour favoriser une insertion durable. La Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes développe et structure, chaque année, une offre de formation sur l'ensemble du territoire.

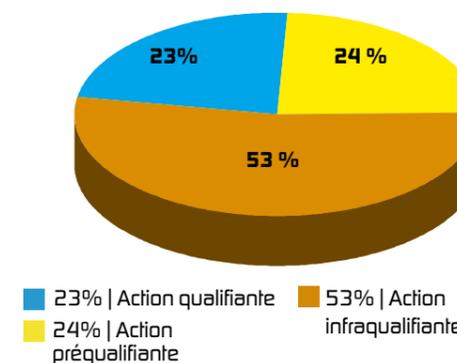
DONNÉES SIGNIFICATIVES 2015 :

- 57% des jeunes qui ont intégré un parcours de formation professionnelle sont des hommes.
- 56% des stagiaires de la formation professionnelle sont dans la tranche d'âge « 18-21 ans » et 37% d'entre eux sont âgés entre 22 et 25 ans.
- 64% des jeunes ayant suivi une formation en 2015 sont peu ou pas qualifiés : niveau V et infra.
- 53% des entrées en formation concernent des actions infra qualifiantes (GFE 21 : Elaboration/Validation de projet professionnel, réaliste et réalisable) avec 35% des stagiaires qui ont un niveau VI - V Bis.
- 84% des jeunes qui suivent une action qualifiante ont un niveau de qualification supérieur ou équivalent au niveau V

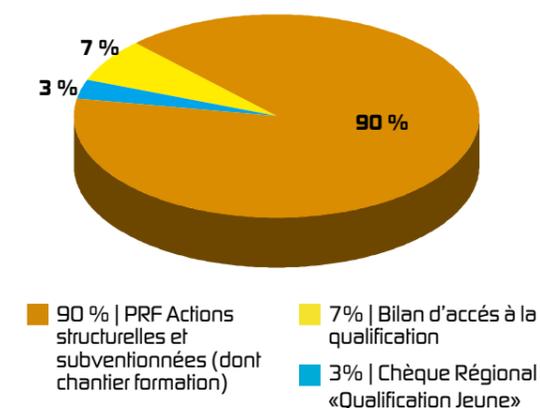
→ 18 174 € ont été attribués à 8 jeunes suivis par la Mission Locale Sud-Gironde, sous forme de chèque qualification, dans le cofinancement d'une formation professionnelle, dont 4 500 € abondés par le FPSPP 2015.

→ 17 bilans d'accès à la qualification ont été réalisés en 2015 et ont ainsi permis aux jeunes de définir un projet professionnel, de faire le point sur leurs compétences à la fois personnelles et professionnelles, en vue d'engager un parcours d'accès à la qualification.

Répartition des 211 entrées par type d'action



Actions financées par la Région Aquitaine



→ Emplois d'avenir

Le cap a été maintenu en 2015, avec 103 Emplois d'avenir conclus (71 contrats initiaux et 32 renouvellements), ce qui porte à 263 le nombre de mesures initiales signées (dans 155 entreprises) depuis le démarrage du dispositif en novembre 2012.

103
EA
conclus

Les caractéristiques concernant la moyenne d'âge comprise entre 21 et 29 ans, tout comme les niveaux de qualification des

nouveaux embauchés révèlent :

- **33 % des jeunes sont de niveau infra V**
- **54 % de niveau V**
- **13 % sont titulaires d'un niveau IV et plus et ont bénéficié d'une dérogation.**

Les proportions restent les mêmes entre jeunes accueillis par la Mission Locale et jeunes signataires d'un Emplois d'avenir :

- **36% de jeunes suivis pour 33% de jeunes signataires de niveau infra V,**
- **31 % de jeunes suivis pour 54% de jeunes signataires de niveau V.**

L'Emplois d'avenir est parfaitement adapté à l'accès à la qualification ou à la professionnalisation.

Le nombre de dérogations reste faible avec 9 mesures. Le public prioritairement ciblé par la mesure reste donc majoritaire sur ces emplois.

La tendance s'inverse sur le rapport homme-femme, **57% des emplois conclus en Emplois d'avenir sont masculins.** Le secteur de l'industrie et le secteur hospitalier ont recruté cette année plus de profils masculins (brancardiers, agents d'expéditions, opérateurs logistiques...).

Les contrats conclus demeurent **majoritairement des CDD de 12 mois** (un arrêté préfectoral élargit cette possibilité aux employeurs du secteur marchand).

Les parcours de formation qualifiante ayant un peu tardé à se mettre en œuvre, **1 Emplois d'avenir a été prolongé, 5 autres le seront début 2016** ciblant des diplômés de niveau IV et III majoritairement.

Les centres de formation restent à mobiliser sur la possibilité de mise en œuvre de parcours qualifiants modulaires, permettant aux jeunes et aux employeurs de maintenir une alternance sur leur lieu de travail.

La part des jeunes résidant en ZRR ne cesse d'augmenter et représente en 2015, 37 % des contrats.

Le partenariat avec Pôle emploi reste fort avec l'organisation de réunions de présentation de la mesure, celle ayant convié comptables et experts-comptables nous a permis une large diffusion de l'information auprès des entreprises dites « privées ».

La part des employeurs du secteur marchand augmente de 10% en 2015. Le secteur de l'industrie agro-alimentaire est largement représenté avec 7 mesures signées cette année.

Les employeurs du secteur non marchand restent majoritaires avec 63% des mesures pourvues, la part des associations est en recul au profit des collectivités territoriales.

Les temps pleins restent majoritaires avec 85.91% des mesures signées. Les parcours à temps partiels se retrouvent dans le secteur de l'animation et de l'aide à domicile.

Le taux de rupture reste bas avec 2,77 %.

Le maintien dans l'emploi est assuré en premier lieu par la sécurisation des recrutements avec la mise en place de

PMSMP et d'entretiens préparatoires à l'entrée dans la mesure.

Sur les recrutements des grands comptes des POE (Préparation Opérationnelle à l'Emploi) ont pu se mettre en place via Pôle emploi. En plus du repérage des aptitudes aux postes proposés et des compétences transversales par l'employeur, ces périodes respectivement de stage et de formation d'adaptation au poste permettent de mettre en place des solutions liées aux problèmes périphériques des jeunes candidats (mobilité, logement...).

Des ateliers «*Connaître et comprendre les Emplois d'avenir*» ont été mis en place afin de proposer aux jeunes ayant le profil une présentation du dispositif.

7 ateliers ont été co-animés en 2015 avec le Pôle emploi de Langon.

En 2016, nos objectifs de mise en œuvre restent identiques à ceux de l'année écoulée.

Nous aurons également à accompagner les jeunes en sortie de dispositif. Les jeunes seront suivis pendant 6 mois par la Mission Locale afin de les aider à construire et accomplir un plan d'action personnalisé de recherche d'emploi. Leurs outils TRE seront actualisés au regard des compétences acquises tout au long de leur Emplois d'avenir et les jeunes seront accompagnés dans le repérage d'employeurs potentiels sur leur zone de mobilité.

En partenariat avec Afpa Transition, la mise en place de sessions de formation « Bilans professionnels » sont en cours de construction.

A retenir que c'est une cellule opérationnelle réunissant les acteurs du territoire qui assure l'animation locale de ce dispositif. Celle-ci se réunit tous les deux mois.

Pôle emploi, Mission Locale, Accord local de partenariat

L'accord de partenariat Pôle emploi/Mission Locale a pris effet en janvier 2015, celui-ci modifie le mode de collaboration entre les deux réseaux de manière substantielle.

263
nouveaux
jeunes

L'objet de l'accord repose sur une offre de service partenariale en direction des jeunes en prenant en compte leurs projets et leur capacité d'intégrer l'entreprise.

La coopération entre les acteurs de l'emploi doit prendre également en compte le besoin des entreprises, en ajustant au mieux les profils recherchés en s'appuyant notamment sur les dispositifs de formation et d'accompagnement ainsi que sur la combinaison de l'offre de service des deux partenaires.

La pierre angulaire de cette coopération repose sur **le suivi délégué PPAE.**

Les jeunes sont généralement repérés dans le cadre des **ateliers d'information co-animés par les conseillers Pôle emploi et Mission Locale.**

Cette co-animation permet d'affiner l'orientation et d'être *in fine* plus efficace dans la prise en compte des publics.

Nous regrettons toutefois la disparition du poste d'agent délégué de Pôle emploi qui apportait une réelle valeur ajoutée à notre collaboration.

A noter que cette convention de collaboration inclut l'attribution d'une subvention de fonctionnement à la Mission Locale.



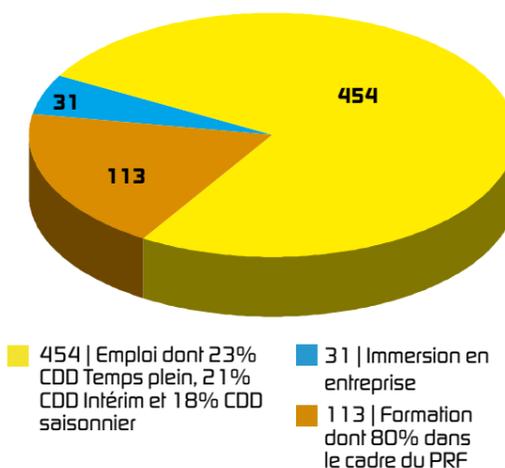
263 nouvelles orientations ont ainsi été faites par le Pôle emploi au cours de l'année 2015, élevant notre portefeuille total de jeunes inscrits à accompagner à **478 jeunes.**

→ **1 878 entretiens** ont été menés auprès de ces jeunes.

→ **4 171 propositions** ont été faites par les conseillers référents, dont 51% issues du thème « Accès à l'emploi » et 39,5 % des thèmes « Projet professionnel – Formation » (source I milo).

→ **60% des jeunes ont eu des réelles opportunités** d'emploi, d'entrées en formation professionnelle et de possibilité d'immersion en entreprise.

567 entrées en situation d'emploi/formation en 2015 pour 284 jeunes



Emplois d'avenir

Les aides à la Mobilité

La mobilité est une question centrale pour les jeunes habitant nos territoires ruraux. Afin de les soutenir dans l'accès progressif à cette mobilité autonome, la Mission Locale propose plusieurs actions :

Prêt de vélo

Le Conseil Départemental a mis à disposition deux vélos, que les jeunes peuvent emprunter pour se déplacer autour de chez eux. **En 2015, il y a eu 1 prêt de vélo.**

Location de scooter

Le Conseil Départemental finance l'achat et l'entretien de scooters, que les jeunes peuvent louer pour 26 euros par mois, sous réserve qu'ils aient un contrat de travail ou de formation. **En 2015, il y a eu 7 locations de scooters, pour 7 jeunes. Au cours de l'année, 6 scooters ont été achetés et sont venus gonfler le parc scooter de la Mission Locale.**

Les cartes de réduction pour les transports en commun

La Mission Locale peut instruire des demandes de cartes de transport (la carte Horizon pour le Bus Transgironde avec le Conseil Départemental, et la carte Sésame pour le train sur le réseau TER Aquitaine avec le Conseil Régional).

En 2015, 87 demandes de carte Sésame, et 59 demandes de carte Horizon ont été instruites. Dans le cadre du Point Information Jeunesse, 23 cartes Aquitaine Etudiants ont également été instruites.

Aide au financement du permis AM (qui remplace le BSR depuis 2013)

Le Conseil Départemental dans le cadre du FDAJ peut soutenir les jeunes pour le financement de leur permis AM.

L'Etat, dans le cadre du Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale, aide au financement de ce permis à travers l'allocation interstitielle pour les personnes majeures (**en 2015, il y a eu 1 demande qui représente 250 euros**), ou le FIPJ pour les personnes mineures (**en 2015, il y a eu 1 demande qui représente 232 euros**).

Aide au financement du permis B

→ Pôle emploi

Les jeunes demandeurs d'emploi inscrits depuis plus de 6 mois et cherchant un emploi nécessitant le permis B peuvent bénéficier d'une aide du Pôle emploi pour financer leur permis B (1 200 euros).

Sur le premier semestre 2015, 5 demandes ont été montées et acceptées.

→ Conseil Régional d'Aquitaine

Le dispositif Pass' Conduite a été reconduit pour aider les jeunes accompagnés par les Missions Locales à financer leur permis B, dans la limite de 50% du coût total du permis et de 600 euros. **En 2015, il y a eu 6 commissions pendant lesquelles ont été étudié 39 demandes déposées par la Mission Locale Sud-Gironde, et 39 ont reçu un avis favorable.** Actuellement, parmi ces 39 jeunes qui ont bénéficié de ce soutien financier, **27 ont validé leur permis B.** Sur l'ensemble des cohortes 2013 à 2015, 41 jeunes ont obtenu leur permis B au cours de l'année 2015, ce qui porte le taux de réussite à 65% de l'ensemble du dispositif sur les 3 années.

Tout comme pour le permis AM, le CIVIS peut également offrir l'opportunité de financer le permis B par le biais de l'allocation interstitielle pour les personnes majeures (**en 2015, il y a eu 58 demandes pour 34 jeunes qui représentent 13 630 euros**).

→ Conseil Départemental

Dans le cadre du FDAJ, 2 jeunes ont bénéficié d'une aide départementale pour le financement de leur permis B. (voir page ci-contre – article sur le FDAJ).

Dans le cadre du RSA : les bénéficiaires du RSA peuvent demander un soutien pour financer leur permis B : soit au travers des aides individuelles lorsqu'ils ont obtenu leur code, ils peuvent demander jusqu'à 900 euros (**en 2015, il y a eu 7 demandes qui représentent 7600 euros**), ou dans le cadre d'un reliquat de l'APRE 2014 mobilisable en 2015, lorsqu'ils accèdent à une formation qualifiante ou à un emploi de plus de 22 jours, ils peuvent demander une prise en charge jusqu'à 1 200 euros du permis de conduire (en 2015, il y a eu 1 demande afin de préparer le permis B avec l'association « Bouger C'est Permis », qui est en cours de formation à ce jour).

→ Les communes

Des communes ont mis en place un dispositif similaire à celui du FDAJ, «le permis solidaire» : en échange de 50 heures de bénévolat, un jeune peut obtenir jusqu'à 800 euros pour financer son permis B. **En 2015, 4 jeunes ont bénéficié de l'aide de la Mairie de Langon.**

Bilan FDAJ

Le Conseil Départemental attribue aux jeunes en difficultés âgés de 18 à 25 ans révolus, des aides destinées à favoriser leur insertion sociale et professionnelle et le cas échéant, à leur apporter des secours temporaires de nature à faire face à des besoins urgents.

Le FDAJ s'inscrit dans une logique de complémentarité et d'articulation avec d'autres dispositifs d'aides déjà existants. Pour y répondre, la Mission Locale Sud-Gironde est soutenue par le réseau de partenaires associatifs, territoriaux et institutionnels et les acteurs de terrain.

Comme en 2014, les aides demandées au FDAJ au cours de l'année le sont pour **faire face à des problèmes de subsistance**, ou pour permettre aux jeunes de **se déplacer** dans le cadre de démarches d'insertion sociale ou

professionnelle.

Cette année, l'aide financière au permis de conduire du Conseil Départemental a été renouvelée. L'enveloppe destinée au cofinancement en délimite annuellement le nombre. **2 jeunes ont pu en bénéficier.**

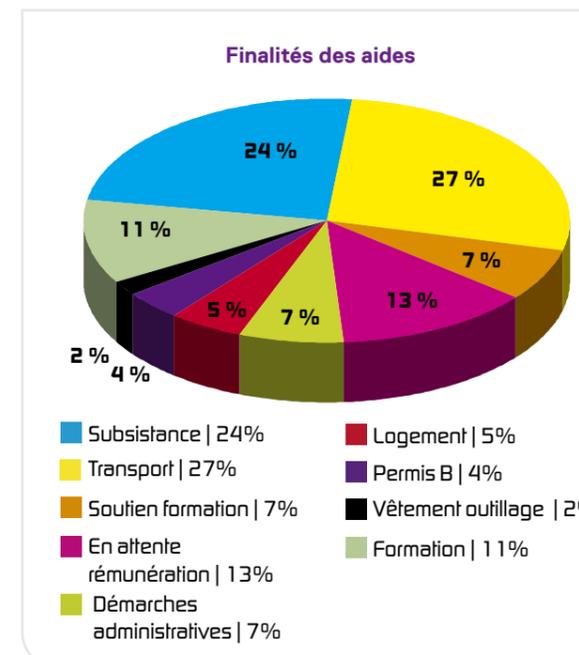
Des kits hygiène de première nécessité sont toujours distribués aux jeunes les plus démunis.

Aides individuelles

45 dossiers déposés en 2015.

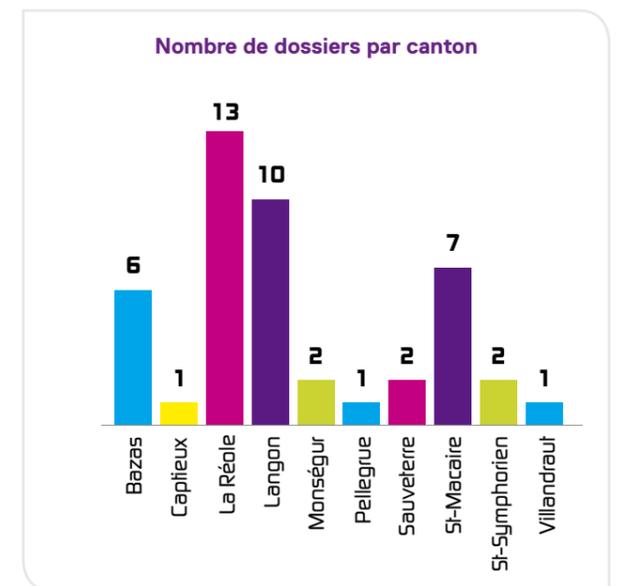
Le montant global des aides attribuées s'élève à 13 095,50 €, soit une moyenne de 291 €.

Moyenne d'âge : 21 ans



CAP'

Un jeune a pu bénéficier de ce dispositif pour une aide d'un montant de 270 € pour la mise en œuvre de son projet de formation.



Revenu de Solidarité Active

412
CER PRO
depuis 2011

Le RSA est une allocation financière qui s'appuie sur la notion de garantie de revenus. Elle apporte soit un complément de revenus aux

personnes en situation d'emploi précaire ou ayant une faible rémunération, soit une garantie de revenu minimum aux personnes privées d'emploi.

La loi prévoit un droit à l'accompagnement pour tous les allocataires du RSA.

Toutefois, seuls les bénéficiaires du RSA socle et leur conjoint, ont une obligation d'accompagnement social ou professionnel.

Le Conseil Départemental de la Gironde, via le Pôle Territorial de Solidarité Sud-Gironde (PTS), nous oriente des bénéficiaires du RSA, âgés de 18 à 24 ans révolus, avec un projet d'insertion professionnelle.

Selon la logique des droits et devoirs, l'accompagnement passe par l'élaboration d'un Contrat d'Engagement Réciproque Professionnel (CER PRO) entre le référent (conseiller de la Mission Locale) et le bénéficiaire du RSA. Le CER PRO, conclu sur une période d'une année, précise ainsi les démarches d'insertion professionnelle que le jeune s'engage à accomplir.

Lors des rencontres mensuelles, le référent peut mobiliser les prestations de droit commun ainsi que la Bourse Départementale d'Insertion (BDI) et les aides individuelles, prestations financées par le Conseil Départemental, qui sont nécessaires pour lever les freins.

→ **11 jeunes ont ainsi pu bénéficier d'un soutien financier** au travers de ces aides en 2015 pour un montant total de 10 318 euros.

En cas de non-respect des engagements, le bénéficiaire s'expose à des sanctions.

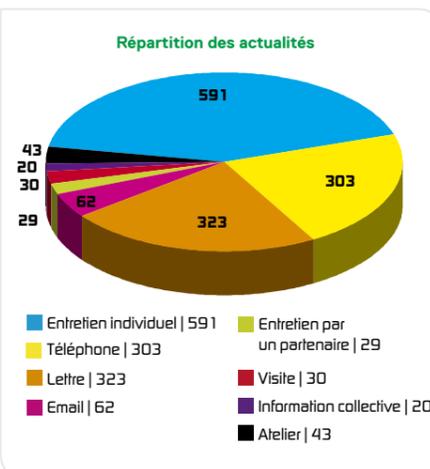
L'essentiel 2015

→ **157 jeunes ont été présents dans le dispositif du RSA** sur la période :

- 50 premiers CER PRO
- 52 renouvellements
- 7 réorientations
- 32 demandes de passage en EPC (Equipe Pluridisciplinaire Centrale)

Une participation mensuelle de la Mission Locale s'est organisée autour des différentes instances de coordination du dispositif, animées par le PTS à l'échelle locale, comme les Equipes Pluridisciplinaires Territoriales (EPT) et les Espaces Ressources Correspondants (ERC).

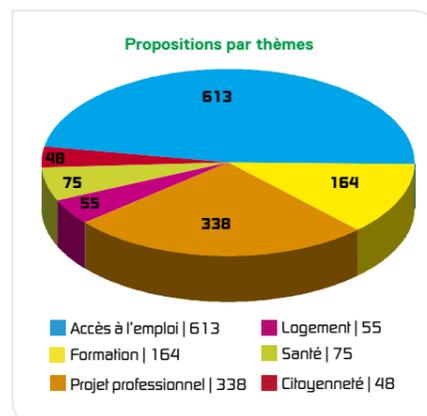
Des rencontres partenariales avec le Conseil Départemental, le PTS, les Maisons Départementales d'Insertion (MDSI), le Pôle emploi sont nécessaires pour une articulation lisible et qualitative des dispositifs dans la mise en œuvre du dispositif RSA.



Chiffres clés 2015

- 69% du public est féminin
- 92% des jeunes ont un niveau de qualification V ou infra
- 50% des jeunes sont dans la tranche d'âge « 22-25 ans »
- 35% des jeunes femmes sont en situation familiale « célibataire avec enfant(s) »
- seulement 30% des jeunes bénéficiaires du RSA sont repérés comme « mobiles »
- **80 situations d'emploi (dont 92% de CDD) et 22 entrées en Formation Professionnelle (dont 18% sur des actions qualifiantes).**
- **16 Jeunes BRSA ont participé à des actions organisées par la Mission Locale comme : Atelier "Emplois d'Avenir", TRE, CV Audio, Air Contact, Mission Patrimoine, Forum Jobs Dating de l'animation et Forum Apprentissage...**

- 40% des événements (au sens l milo) se sont déroulés en « entretiens individuels »
- 47,4% des propositions dans l'offre de services ont concerné le thème « Accès à l'emploi »



Contrat d'insertion à la Vie Sociale (CIVIS)

2 670 jeunes sud-girondins ont bénéficié du contrat CIVIS depuis 2005.

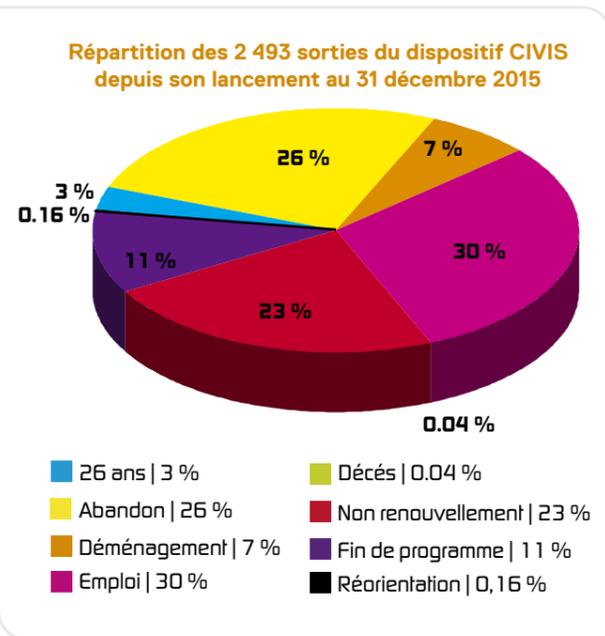
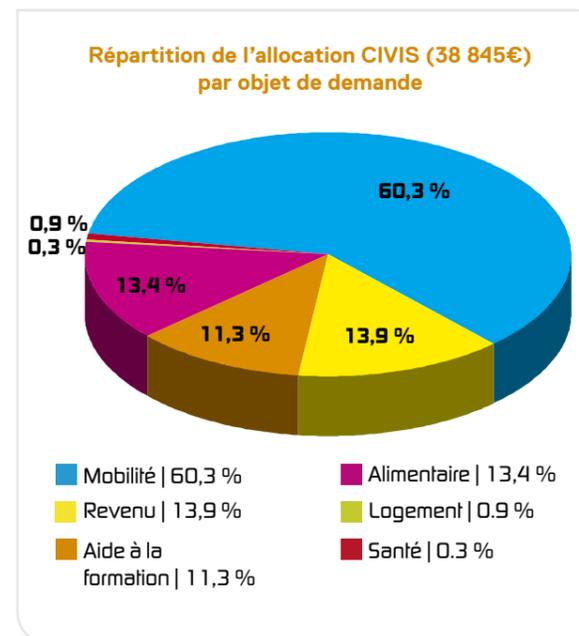
Mis en œuvre par les Missions Locales depuis 2005, le contrat d'insertion dans la vie sociale vise à accompagner les jeunes en difficulté vers l'emploi durable (CDD ou CDI de plus de 6 mois, hors contrats aidés du secteur non marchand) avec un accompagnement personnalisé et renforcé.

La Mission Locale Sud-Gironde a intégré **151 nouveaux jeunes CIVIS au cours de l'année 2015**, dont 34% de CIVIS renforcés, nous conduisant ainsi à un total d'intégration de 2 670 jeunes, dans le dispositif CIVIS depuis son lancement.

→ **38 845€ ont ainsi été attribués à 125 jeunes en 2015** sous forme d'allocation CIVIS, soit une moyenne de 308 €/jeune. Cette bourse, réel soutien aux situations sociales et aux projets professionnels des jeunes, a permis aux bénéficiaires principalement de cofinancer le permis de conduire, d'aider au financement des déplacements et des repas pendant les périodes en milieu professionnel...

→ **19 PMSMP effectuées avec, à l'issue, plus de 92,31% des sorties vers l'emploi** (dont 44,44% en alternance) ou l'entrée en formation professionnelle.

Au 31 décembre 2015, 2 493 jeunes sont sortis de l'accompagnement CIVIS, dont 30% pour une situation d'emploi durable. Parmi ces sorties en emploi, 39% sont sur des mesures en alternance (27% en contrat d'apprentissage et 12% en contrat de professionnalisation).



Logement

200
jeunes
accueillis

Le logement est une question essentielle dans le parcours d'insertion des jeunes. C'est pourquoi le Service Logement Jeunes du SIPHEM, mandaté par la Mission Locale, œuvre à l'accueil, l'information, l'accompagnement et l'orientation des jeunes dans leurs démarches liées à leur projet logement.

Cette année, le SIPHEM est aussi intervenu dans le cadre de la Garantie Jeunes en proposant, sous forme d'ateliers collectifs, des informations diverses portant sur l'accès au logement, les aides mobilisables, les droits et devoirs des locataires, la gestion du budget...

L'action logement jeunes en chiffres :

- 200 jeunes accueillis
- 269 RDV sur l'ensemble des permanences
- 119 jeunes en demande active de logement
- 55% des jeunes sont suivis par un conseiller Mission Locale
- 68 jeunes relogés
- 3 Ateliers Garantie Jeunes / 45 participants

La prochaine action structurante pour le territoire et permettant d'apporter une réponse aux différentes situations spécifiques rencontrées, sera l'étude de la meilleure structure d'accueil en matière de logement du public jeune et sa mise en œuvre à une échelle pertinente.



Pep'Psy

49
jeunes
accueillis

Depuis 17 ans, le PEP'PSY (Point d'Écoute et de Prévention Psychologique) reçoit des jeunes en souffrance psycho-sociale ou psychique orientés par la Mission Locale du Sud-Gironde.

C'est un service de prévention en Santé Mentale du Centre Hospitalier de Cadillac qui met à disposition **une psychologue** (Mme Marcadet Céline) et **un infirmier spécialisé** (M. Fanchon Bruno) pour écouter, soutenir, voire orienter vers le soin des jeunes accompagnés dans des démarches d'insertion professionnelle par la Mission Locale.

Le rôle de ces deux professionnels est « de lever les freins psychologiques » des jeunes accueillis pour faciliter leurs démarches d'insertion.

Ces deux professionnels interviennent chacun **deux demi-**

journées par semaine. Ils échangent également avec les conseillers en insertion sur les situations problématiques, ils évaluent le fonctionnement de ce service et le réajustent lors d'un comité de pilotage annuel et inter-structurel.

En 2015, 49 jeunes ont été accueillis, à leur demande ou sur proposition de leur conseiller.

- 28 jeunes ont été reçus à Langon, 16 à La Réole et 5 à Bazas.
- 8 jeunes ont été orientés vers le soin.

Les problématiques principales rencontrées ont été le manque de confiance en soi, la baisse d'estime de sa personne, la grande difficulté à gérer ses émotions, la tristesse de l'humeur et des troubles de l'adaptation (mise en danger de sa personne, conduites addictives) en lien souvent avec des situations familiales et sociales compliquées.

Point Relais Santé



113
jeunes
accueillis

Ce Point Relais Santé a pour objectif d'être à la fois :

→ Un lieu d'écoute (en terme de mal être, de souffrance, de problématiques santé visibles ou non identifiées) et de conseils (accès aux droits, orientations vers des partenaires et dispositifs spécifiques - comme le PEP'PSY par exemple-, soutien aux démarches administratives) au service des jeunes suivis par la Mission Locale.

→ Un lieu qui valorise et accompagne les jeunes vers l'accès à des bilans de santé. (Centres d'Examen de Santé de la CPAM).

→ Un dispositif qui a pour vocation d'articuler les dynamiques locales partenariales tout en s'inscrivant dans une logique de réseau.

→ Un appui technique auprès de l'équipe des conseillers de la Mission Locale. Le jeune est orienté par son « conseiller référent » vers le Point Relais Santé.

L'objectif du Point Relais Santé est donc d'améliorer l'état de santé des jeunes en insertion en facilitant leur accès aux droits, aux soins, à l'information et à la prévention.

RESAIDA (Réseau d'éducation pour la Santé - Sexualité, SIDA, Addictions, Violences) dans le cadre d'une convention avec la Mission Locale Sud-Gironde de LANGON, a mis à disposition son référent santé, David LUSSEAU, afin d'animer ce Point Relais Santé.

Ainsi, depuis plus de 5 ans, des permanences sont assurées au sein de la Mission Locale Sud-Gironde.

Voici ci-dessous, les lieux, les jours et les horaires de permanence du référent santé, David LUSSEAU :

→ M.L.S.G. - **Permanence de BAZAS:**

un Lundi sur 2 de 14h00 à 17h00

→ M.L.S.G. - **Permanence de LA REOLE :**

un Mercredi sur 2 de 14h00 à 17h00

→ M.L.S.G. - **LANGON :**

Tous les Jeudis (sauf exception)

de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Le Point Relais Santé en chiffres

113 jeunes ont pu bénéficier du Point Relais Santé.

Parmi ces 113 jeunes :

- 48 ont été accueillis au Point Relais Santé
- 65 ont été rencontrés dans le cadre d'une action collective. (Via les Organismes de Formation du territoire Sud-Gironde : COM CONSEIL, AXE ET CIBLE, AKSIS, INSUP, ORFIE, MPS et via le dispositif Garantie Jeunes)

A noter que certains jeunes ont été rencontrés à la fois en individuel et en collectif ...

Parmi les 128 jeunes accueillis et/ou rencontrés en Action Collective, nous comptabilisons :

- **41 demandes de Bilan de Santé** (dont 14, via un Organisme de Formation et 24 via le dispositif Garantie Jeunes)
- **37 accompagnements vers les services administratifs de la Sécurité Sociale** (CPAM, MSA et PASS de Langon) et/ou aides au montage de dossiers CMU
- **21 orientations vers le PEP'PSY** (Point d'Écoute et Prévention PSYchologique)
- **6 orientations** (et/ou Informations sur les Lieux Ressources Santé) **vers des services de soins** (Addictions /Sexualité et/ou autres problématiques santé).

Dispositif ANI Jeunes

108
jeunes
accompagnés

La Mission Locale Sud-Gironde a accompagné **108 jeunes** au titre de l'Accord National Interprofessionnel du 7 avril 2011 relatif à l'accompagnement des jeunes demandeurs d'emploi dans leur accès à l'emploi.

En effet, les Missions Locales ont été chargées de mettre en œuvre un dispositif expérimental d'accompagnement individualisé renforcé pour 20 000 jeunes sortis du système scolaire sans qualification sur la base d'un cahier des charges élaboré paritairement.

3 phases (diagnostic - accompagnement - suivi dans l'emploi) d'une durée maximum de 18 mois, sont déclinées autour de l'accompagnement du jeune par un référent unique.

Le public visé concerne des jeunes sortis du système éducatif sans diplôme avec une attention particulière pour ceux identifiés comme « jeunes décrocheurs » au sein des plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs pilotées par le CIO sur notre territoire.

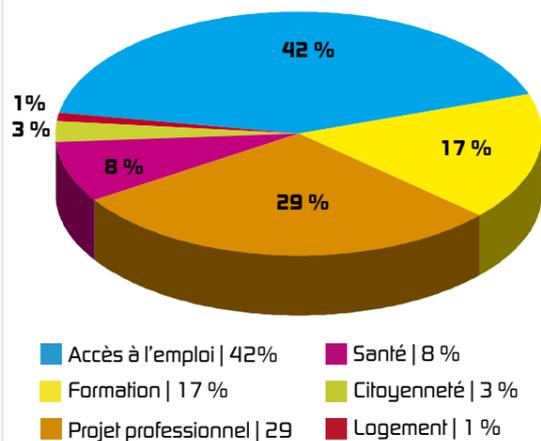
La réussite de l'accompagnement des jeunes vers l'emploi repose sur un engagement entre le jeune et le conseiller au travers de la signature d'un contrat, qui permet au jeune de bénéficier (en fonction des phases) :

- De la couverture sociale
- De Périodes d'immersion
- D'aides exceptionnelles de soutien financier aux jeunes actifs

En bref

- 15 jeunes supplémentaires ont intégré ce dispositif au cours de l'année 2015
- 73 % d'entre eux sont des hommes
- 13 % sont des « jeunes décrocheurs »
- 100 % ont un niveau de qualification inférieur ou égal au niveau V
- 40 % d'entre eux n'ont aucun moyen pour se déplacer
- 67 % des jeunes sont hébergés par les parents
- 454 actualités ont été réalisées dans la mise en œuvre de l'accompagnement ANI dont :
 - 46 % en entretien individuel
 - 469 propositions ont été faites dont 46 % concernant le thème formation et projet professionnel
 - 5 jeunes sont toujours en accompagnement renforcé en 2016
- 28 % des jeunes sont sortis du dispositif ANI en situation d'emploi durable, formation qualifiante et retour en formation initiale (phase 3).

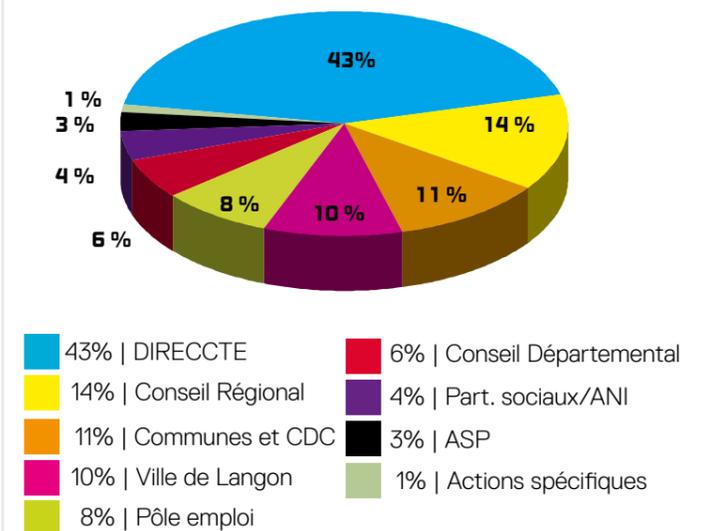
Propositions par thème



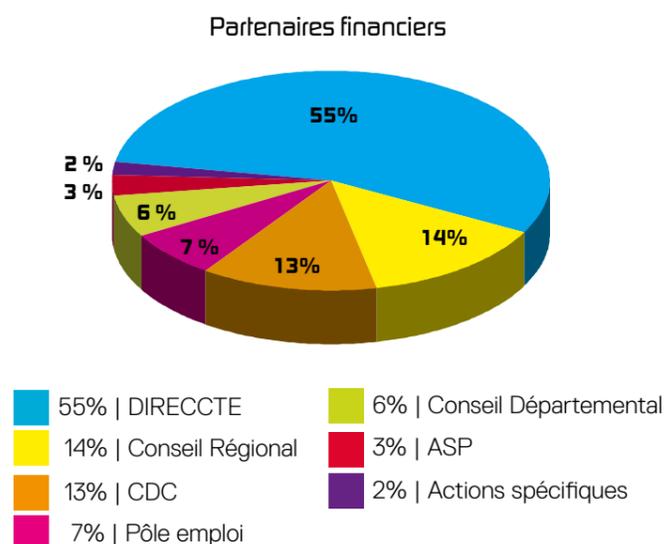
Financements

DIRECCTE	399 527 €
Conseil Régional ALPC	132 561 €
Communes et CdC	108 204 €
Ville de Langon	94 447 €
Pôle emploi	76 281 €
Conseil Départemental	60 405 €
Partenaires sociaux / ANI	36 150 €
ASP	25 464 €
Actions spécifiques	13 000 €
TOTAL	946 039 €

Partenaires financiers



Prévisionnel 2016



DIRECCTE	521 356 €
Conseil Régional ALPC	132 561 €
Communautés de Communes	123 728 €
Pôle emploi	62 662 €
Conseil Départemental	58 405 €
ASP	27 835 €
Actions spécifiques	22 000 €
TOTAL	948 547 €

→ Orientations 2016

Malgré des perspectives de réduction de moyens pour l'année 2016, l'association poursuit son activité dans la perspective de répondre à la commande publique et à la demande des jeunes du territoire.

La modification du contexte territorial et l'évolution de la convention pluriannuelle d'objectifs ne doit pas nous faire perdre de vue l'atteinte de nos objectifs.

Contrat d'Objectif Régional

La nouvelle région ALPC devrait poursuivre sa collaboration avec le réseau en 2016.

Le contenu des objectifs sera de toute évidence le même qu'en 2015.

Des évolutions sont à prévoir en 2017.

Conseil Départemental

Le suivi des jeunes bénéficiaires du RSA se poursuit, cette action permet d'être un partenaire privilégié de l'institution départementale. La Mission Locale mobilise l'ensemble de son offre de service pour ces jeunes souvent éloignés de l'emploi.

Apprentissage, la convention de collaboration avec la CFA de Blanquefort et les CFA de La Réole et Bazas monte en puissance au cours de l'année 2016. L'action Agro@sas financée par le Conseil Régional et le FSE a pour objectif d'élever de manière significative le nombre d'apprentis agricole en Sud-Gironde.

Garantie Jeunes

Le nombre de jeunes à faire entrer dans le dispositif passe à 121 parcours à mobiliser. Cette progression demande aux conseillers de multiplier les orientations. Il convient également de remobiliser les prescripteurs locaux afin de les inciter à faire la promotion de ce dispositif à forte valeur ajoutée pour les jeunes qui en bénéficient.

Pôle emploi

Le nouvel accord cadre qui a redimensionné la collaboration avec Pôle emploi est dans sa phase de mise en œuvre. Des rencontres régulières de coordination vont permettre de rendre optimale cette collaboration essentielle à notre mission et à son financement.

Site internet : celui-ci est dans sa phase de mise en ligne prévue pour le mois de juin 2016.

Emplois d'avenir

En parallèle à la poursuite des objectifs, une attention particulière est demandée par l'Etat à la sortie des jeunes du dispositif au terme de leur contrat.

Afin de mener à bien cette commande nous aurons un partenariat opérationnel avec l'AFPA.

Relations partenariales

Plusieurs conventions seront signées avec des partenaires institutionnels dont, le Ministère de la défense (Journée Défense Citoyenneté), le Fonds d'Assurance Formation du Travail Temporaire et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Ces conventions ont pour objet de consolider les relations institutionnelles de la structure.

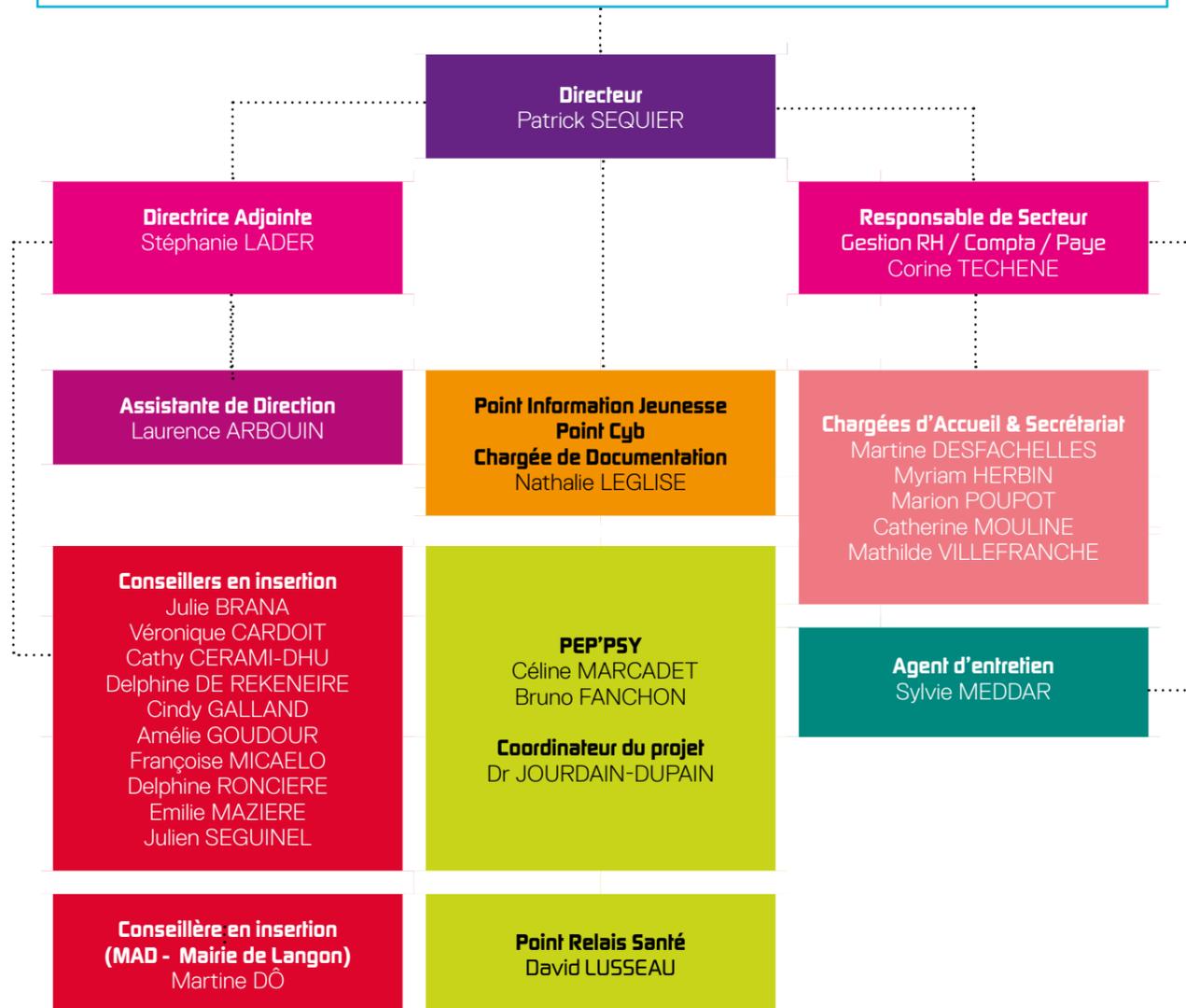
Issus du nouveau mode de gouvernance de l'association, les élus de la Mission Locale fortement investis dans le fonctionnement de la structure poursuivent leur travail de mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire et au-delà. Il s'agit de sécuriser l'association, ses salariés et les jeunes qui en font usage.

Index des sigles

AAH	Allocation Adulte Handicapé
ADEFA	Association Départementale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture
ALPC	Aquitaine Limousin Poitou-Charente
ALSH	Accueil de Loisirs Sans Hébergement
ANDML	Association Nationale des Directeurs de Mission Locale
ANI	Accord National Interprofessionnel
ASP	Agence de Services et de Paiement
BCP	Bouger C'est Permis
BDI	Bourse Départementale d'Insertion
BIJ / PIJ	Bureau Information Jeunesse / Point d'Information Jeunesse
CCI	Chambre de Commerce et d'Industrie
CCP	Certificat Capacité Professionnelle
CDC	Communauté De Communes
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDFAA	Centre Départemental de Formation d'Apprentis Agricole
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CEP/CPF	Conseil en Evolution Professionnelle / Compte Personnel de Formation
CER PRO	Contrat d'Engagement Réciproque Professionnel
CFA	Centre de Formation des Apprentis
CFPPA	Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
CIO	Centre d'Information et d'Orientation
CIVIS	Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale
CMA	Chambre de Métiers et de l'Artisanat
COM	Contrat d'Objectifs et de Moyens
CPO	Convention Pluriannuelle d'Objectifs
CUI CAE	Contrat Unique d'Insertion Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi
CUI CAEI	Contrat Unique d'Insertion Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi avec périodes d'Immersion
CUI CDD	Contrat Unique d'Insertion Contrat à Durée Déterminée
CUI CIE/ CIE STARTER	Contrat Unique d'Insertion Contrat Initiative Emploi
CV	Curriculum Vitae
DIRECCTE	Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
EHPAD	Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
FDAJ	Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes
FPSPP	Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels
GFE	Groupe Formation Emploi
MDSI	Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion
MLSG	Mission Locale Sud-Gironde
NEET	Ni en emploi, ni en formation, ni scolarisé
OPCA	Organisme Paritaire Collecteur Agréé
PAJ	Point d'Accueil Jeune
PEP'PSY	Point d'Écoute et de Prévention PSYchologique
PMSMP	Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel
PPAE	Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi
PRF	Programme Régional de Formation
PRS	Point Relais Santé
PTS SG	Pôle Territorial de Solidarité du Sud-Gironde
RESAIDA	Réseau d'Éducation pour la Santé: SIDA / IST/ Sexualité / addictions
RSA	Revenu de Solidarité Active
SIPHEM	Syndicat Intercommunal du Pays Haut Entre deux Mers
SPEP	Service Public pour l'Emploi de Proximité
TRE	Techniques de Recherche d'Emploi
ZRR	Zone de Revitalisation Rurale

Organigramme

BUREAU	PRÉSIDENTE Martine CANTURY	VICE-PRÉSIDENT Jean-Claude DUMENIL	VICE-PRÉSIDENT David LARTIGAU
TRÉSORIER Michel QUEILLE	TRÉSORIÈRE Adjointe Myriam BELLOC	VICE-PRÉSIDENT Luc SONILHAC	VICE-PRÉSIDENT Olivier DUBERNET
SECRÉTAIRE Joël CROS	SECRÉTAIRE Adjointe Marie-Georges PAGEL BROUSSE	Marie-Henriette GILLET	Gisèle LAMARQUE
Thierry GUIDOUX	Nathalie BIREAUD	Isabelle DEXPERT	



Martine CANTURY
Présidente



Patrick SEQUIER
Directeur



Stéphanie LADER
Directrice adjointe



Laurence ARBOUIN
Assistante de
Direction



Corine TECHENE
Responsable de
secteur



Nathalie LEGLISE
PIJ / Point Cyb



Myriam HERBIN
Assistante
administrative GJ



Mathilde
VILLEFRANCHE
Chargée d'accueil



Marion POUPOT
Chargée d'accueil



Cathy MOULINE
Chargée d'accueil



Martine
DESFACHELLES
Chargée d'accueil



Amélie GOUDOUR
Conseillère
Garantie Jeunes



Julien SEGUINEL
Conseiller
Garantie Jeunes



Emilie MAZIERE
Conseillère
Garantie Jeunes



Cindy GALLAND
Conseillère



Julie BRANA
Conseillère



Delphine
DE REKENEIRE
Conseillère



Véronique CARDOIT
Conseillère



Cathy
CERAMI-DHU
Conseillère



Martine DÔ
Conseillère



Françoise MICAËLO
Chargée de Relation
entreprises et
apprentissage



Delphine
RONCIERE
Conseillère référente
Emplois d'Avenir



Sylvie MEDDAR
Agent d'entretien

Mission Locale Sud-Gironde

44, cours Gambetta / 33210 LANGON
Fax 05 57 980 694

Un numéro unique : 05 57 980 980



www.mlsg.fr

Avec le soutien des collectivités locales du Sud-Gironde et en particulier des municipalités de La Réole et Langon.

